

# Le vote à la majorité absolue est écarté

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3725 - Mardi 24 novembre 2015 - Prix : 10 DA

Tizi-Ouzou

## Découverte de quatre casemates contenant des médicaments

Page 24

Meslem plaide pour la coordination des efforts entre les différents acteurs

## Objectif, renforcer les droits de l'enfant

Page 2

### De quelques personnalités

Par Mohamed Habili

Sofiane Djillali, cette étoile déjà sur le déclin de la scène politique algérienne, a proposé au groupe des 16, qui demandaient à voir Bouteflika pour s'assurer que c'est bien lui qui était aux commandes du pays, de faire cause commune avec la coordination de la CLTD, déjà elle-même une coordination. Khalida Toumi a décliné l'offre de façon à la fois polie et motivée, comme il sied à une personnalité nationale, par définition au-dessus de la mêlée, ce qui implique qu'elle voit les choses d'une position particulièrement élevée. On a surtout eu l'impression que le leader de Jil Jadid ne comprenait pas que des gens prennent des initiatives sans en référer à lui, ou à tout le moins sans l'y associer. Louisa Hanoune, pour sa part, dans une longue interview dans un journal du soir qui paraît le matin, se pose carrément, mais en associant Khalida Toumi tout de même, comme la continuateur des anciens de novembre 1954. Elle va même jusqu'à dire, avec une modestie confondante, que ceux-ci leur ont passé le témoin après avoir été frappés de cette évidence que c'est là la seule chose à faire pour qu'ils «puissent dormir en paix». Mégalomanie et infantilisme vont souvent ensemble. Pour qui manque de divertissement, la scène politique et les journaux pourraient lui en fournir largement, pour peu qu'il ne soit pas du genre à tout avaler et qu'il ne regarde pas les choses avec l'acrimonie ordinaire des commentateurs.

Suite en page 3

### Rapport de conjoncture du Cnes

# La situation économique et sociale «est inquiétante»



Ph. > E. Soraya/J. A.

L'économie algérienne fait face à une situation difficile, qui vient de rappeler, si besoin est, la nécessité d'une mutation structurelle vers plus de diversification et de durabilité. Ce constat vient d'être établi par le Conseil national économique et social (Cnes) dans sa note de conjoncture du 1<sup>er</sup> semestre de l'année en cours. Lire page 2

### Objectif de Bedoui

## Une administration locale sans documents papier en 2016

Page 4

### Exposition de peinture à Alger

## «Clin d'œil» en hommage à Lazhar Hakkar

Page 13

Rapport de conjoncture du Cnes

# La situation économique et sociale «est inquiétante»

■ L'économie algérienne fait face à une situation difficile, qui vient de rappeler, si besoin est, la nécessité d'une mutation structurelle vers plus de diversification et de durabilité. Ce constat vient d'être établi par le Conseil national économique et social (Cnes) dans sa note de conjoncture du 1<sup>er</sup> semestre de l'année en cours.

Par Louiza Ait Ramdane

Dans le rapport du Cnes présenté au cours d'une journée organisée hier à Alger, destinée à la présentation de la note de conjoncture, il a été indiqué que si la situation actuelle présente une fenêtre d'opportunité de quelques deux à trois ans, grâce au Fonds de régulation des recettes (FFR) et aux réserves de change, il devient urgent, soutient-il d'engager la réflexion pour arrêter un cap de l'émergence et procéder à l'élaboration d'un plan d'émergence à l'horizon 2035. Selon le rapporteur, les engagements futurs de l'Algérie à l'occasion de la COP 21 et de l'agenda post-2015 pour

## Conseil de la nation Louh présente les codes de procédure pénale et de commerce

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté lundi un exposé sur les projets de code de procédure pénale et de code de commerce devant les membres de la commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'homme du Conseil de la nation, indique un communiqué du Conseil. Le ministre de la Justice a présenté le texte de loi portant approbation de l'ordonnance n°20-15 du 23 juillet 2015 amendant et complétant l'ordonnance n°155-66 du 8 juin 1966 portant code de procédure pénale, précise la même source. Les membres de la commission ont également écouté un autre exposé sur le projet de loi amendant et complétant l'ordonnance n°59-75 du 26 septembre 1975 portant code de commerce, amendé et complété. Concernant le premier texte de loi, le ministre a indiqué qu'il s'inscrit dans le cadre du plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, visant à consacrer l'Etat de droit, à travers l'approfondissement de la réforme de la justice et la consolidation du pouvoir judiciaire. Quant au deuxième texte, M. Louh a affirmé qu'il vise l'amélioration du climat des affaires dans notre pays, à travers la révision des dispositions relatives aux sociétés commerciales à responsabilité limitée (Sarl), très répandues en Algérie. L'exposé a été suivi par un débat lors duquel le ministre a répondu aux interrogations des membres de la commission, ajoute le communiqué.

R. N.

le développement sont de nature à constituer une opportunité exceptionnelle de changement structurel vers une économie résiliente et durable.

Depuis le début de l'année 2015, le déficit commercial connaît mensuellement une tendance haussière, conjuguée d'une baisse des cours et des quantités d'hydrocarbures exportées, au moment où les importations n'ont connu qu'une baisse modérée, moins importante que celle des exportations, relève encore le rapport du Cnes. Les prévisions, en termes de reprise du marché mondial des hydrocarbures à court et moyen terme, demeurent fort pessimistes, ce qui signifie que les recettes des hydrocarbures ne connaîtront probablement pas d'améliorations substantielles. Outre le déficit de la balance commerciale, l'Algérie a enregistré, dès le deuxième semestre 2014, une détérioration des soldes des comptes courants de la balance des paiements. Durant le premier semestre 2015, la balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 7.78 milliards de dollars, contre un excédent de près de 3.17 mds Usd à la même période de 2014, selon le même rapport.

Abordant la situation financière du pays, le Cnes révèle que la conjoncture pétrolière défavorable a pu entraîner un net recul des revenus au niveau du budget public. Cette situation s'est manifestée, explique la même source, à travers notamment une forte baisse de la fiscalité pétrolière recouvrée (-33%), des disponibilités fortement diminuées du FRR (zéro de plus-value fiscale en juin 2015), un



Ph.E. Sonayel/A.

niveau de prélèvement du FRR de 967 milliards de dinars à cette date, un creusement du déficit du Trésor significatif (+53% par rapport à juin 2014) et une tendance à la hausse du niveau d'endettement de l'Etat (plus de 844 milliards de dinars à juin 2015). Néanmoins, la possibilité d'une baisse du solde du FRR en deçà de son seuil minimal réglementaire, voire son extinction, est fortement plausible. L'institution que préside Babès recommandant de dégager de nouvelles ressources afin de faire face à la situation.

La situation qui prévaut dans le secteur de l'emploi devient de plus en plus inquiétante. Le chômage devrait se situer autour de 10,6% en 2015. Le Fonds monétaire international (FMI) avance

un chiffre de 10,8% en 2015 et 11,3% en 2016.

L'autre fait marquant que le Cnes a mis en exergue dans son rapport a trait au taux d'inflation. L'inflation moyenne connaît une tendance haussière depuis le début de l'année, dans un contexte de forte dépréciation du dinar, par rapport au dollar, situant l'inflation à plus de 5% en juin passé contre 4,8% et 4,5% en mai et avril derniers. Le niveau de l'inflation demeure fortement influencé par l'évolution des prix des produits agricoles frais, alors que les produits manufacturés et les services ont observé des augmentations, rapporte le Cnes.

Ces deux indices, ô combien révélateurs, montrent à eux seuls, de manière claire, que la

situation sociale demeure encore préoccupante en Algérie.

Le secteur de l'Habitat a connu durant le premier semestre de l'année en cours une opération importante, qui consiste en l'éradication des bidonvilles au sein de la capitale et des grandes villes du pays. Cette opération fait d'Alger la première capitale africaine sans bidonvilles, s'est félicité le Cnes.

La rencontre a vu la participation de ministres, du gouverneur de la Banque d'Algérie, des dirigeants des parties patronale et syndicale, d'organisations de la société civile et d'un échantillon significatif d'experts nationaux et autres personnalités indépendantes.

L. A. R.

— Meslem plaide pour la coordination des efforts entre les différents acteurs —

## Objectif, renforcer les droits de l'enfant

Il y a quelques jours, nous célébrions la Journée internationale des droits de l'enfant. La situation des enfants dans notre pays a connu un ensemble de changements quantitatifs et qualitatifs au cours des dernières années qui s'inscrivent dans un nouvel esprit. Mais toutes ces avancées sont annihilées par le taux d'agressions, d'affaires de rapt et de déperdition scolaire. A cet égard, les autorités algériennes déploient des efforts coordonnés et soutenus pour promouvoir et assurer la défense et la promotion des droits de l'enfant mais les différentes formes de violence à l'encontre des enfants sont encore très répandues, et malgré les nombreux efforts un long chemin reste à faire en matière de protection. Il n'y a pas de secret, le chemin est d'emblée tracé. Vulnérables, exploités, ils font l'objet de mauvais traitements physiques et psychologiques, voire de sévices sexuels. Ils sont la cible d'adultes employeurs sans vergogne. Rares sont ceux qui s'en sortent. Les associations font un travail extraordinaire pour les

réintégrer dans la société. Mais le résultat n'est pas toujours probant. D'un autre côté, la situation des enfants avec des besoins spécifiques n'est guère réjouissante. Les parents sont souvent livrés à eux-mêmes, faute de structures adaptées à ces enfants. A cause du manque de moyens, ces enfants ne sont pas scolarisés, ils sont exclus de la société. Petits, ils n'ont pas droit au savoir, grands, ils n'ont pas droit à l'emploi. Dépendant des parents, ils se retrouvent souvent dans une situation de précarité. A ce titre, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a souligné à Alger l'importance de la coordination des efforts entre les différents acteurs pour renforcer les droits de l'enfant. Un programme d'action coordonné entre les différents secteurs a été arrêté pour promouvoir et renforcer les droits de l'enfant, a précisé M<sup>me</sup> Meslem lors d'une rencontre organisée par son département au centre culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio nationale. L'Algérie a signé toutes les

conventions internationales portant sur la protection et la promotion des droits de l'enfant, a-t-elle rappelé. Soulignant l'importance des campagnes de sensibilisation en matière de lutte contre toutes les formes de violence contre les enfants, notamment le phénomène des enlèvements, la ministre a annoncé le lancement prochain de programmes de sensibilisation par son département en coordination avec les ministères des Affaires religieuses et de l'Education nationale. Evoquant le guide relatif aux droits de l'enfant, élaboré par le ministère de la Solidarité nationale en coordination avec le Bureau d'Alger du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), M<sup>me</sup> Meslem a fait savoir que ce document couvrait différents aspects liés aux droits de cette catégorie de la société, notamment ceux relatifs à la santé, à l'éducation et aux loisirs. Le guide sera distribué à travers l'ensemble des établissements éducatifs afin de faire connaître aux enfants leurs droits, a-t-elle précisé.

Meriem Benchaouia

Débat houleux sur le projet de loi de finances 2016

## Le vote à la majorité absolue est écarté

■ Le projet de loi de finances 2016, en débat à la chambre basse du Parlement depuis hier, est le texte le plus contesté dans l'histoire des lois de finances et des députés des partis de la majorité ont critiqué plusieurs mesures proposées. A cet effet, le vote à la majorité absolue est déjà écarté.

Par Nacera Chennafi

L'opposition, représentée au sein de l'Assemblée populaire nationale par notamment les islamistes, le Front des forces socialistes et le Parti des travailleurs, se trouve une nouvelle fois devant le défi de constituer une alliance au sujet, cette fois-ci, du projet de loi de finances 2016 puisque ces partis défendent dans une grande partie les mêmes critiques au sujet de ce texte. Cependant, les différences idéologiques s'invitent à chaque fois pour éliminer toute coordination. Le projet de loi de finances 2016, en débat à la chambre basse du Parlement depuis lundi dernier, est le texte le plus contesté dans l'histoire des lois de finances et des députés des partis de la majorité à savoir, le RND et le FLN, ont critiqué plusieurs mesures proposées dans le PLF 2016. A ne pas oublier aussi que le FLN, qui est majoritaire au sein de la commission des finances de l'APN, a critiqué directement le gouvernement à travers l'abrogation de sept articles et l'amendement d'une vingtaine. Le nombre d'inscrits pour les débats a dépassé les 200 et parmi ces intervenants il y a ceux qui cherchent la promotion au sein de leur zone d'élection puisque les débats sont diffusés en direct par la Télévision nationale. Une autre partie semble maîtriser les mesures proposées dans le PLF 2016 et essaye de faire une critique objective. Enfin, il y a ceux qui applaudissent sans comprendre de quoi il s'agit. Le PLF 2016 a son importance du fait qu'il intervient dans un contexte difficile marqué par la chute des prix du pétrole et le gouvernement annonce que les réserves de change continueront de baisser encore en fin de cette année et en 2016. Ce texte a également



son importance par rapport à la validation des budgets de différents secteurs donc la gestion des deniers publics en situation de crise. Cependant, cette gestion reste un point de désaccord entre les initiateurs de ce texte et une partie des députés. Les islamistes sont les plus acharnés sur ce texte qu'ils qualifient de dangereux. Dans ce cadre, on peut citer les députés de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) qui ont critiqué «en bloc ce texte, le qualifiant de «loi de crise». Pour le député Lotfi Kheirallah (AAV), «les arguments avancés par le gouvernement, comme la lutte contre la contrebande pour l'augmentation des prix, ne sont pas objectifs car, a-t-il soutenu, le gouvernement aurait pu renforcer le contrôle au lieu de laisser le citoyen subir les conséquences». Mahfoud Ahmed de la même Alliance, a souligné que ce projet de loi révèle l'ampleur des défis auxquels fait face le pays d'où la nécessité, a-t-il dit, pour le gouvernement «de reconnaître la crise et d'engager un dialogue inclusif». Un autre député du MSP s'interroge sur le rôle de l'institution législative

dans la gestion de la crise financière et économique actuelle, et pourquoi pas l'ouverture d'un débat général sur la question. Du côté du Parti des travailleurs, les députés de son groupe parlementaire sont restés fidèles aux critiques déjà annoncées par la secrétaire générale, Louisa Hanoune, notamment concernant les articles 71, 66, 2, 53, 13 et autres. Ahmed Batatache du groupe parlementaire du FFS dira à la presse que la crise économique n'est pas causée par la chute des prix du pétrole. D'autres députés, dont ceux du FLN, ont critiqué la hausse du prix de la vignette automobile, l'augmentation des prix du carburant, du gaz et de l'électricité, estimant que les arguments du gouvernement «ne sont pas objectifs». Pour une grande partie de ces députés, ces augmentations ne peuvent pas compenser le recul des revenus des hydrocarbures dans le financement du Trésor public car cela impliquera l'augmentation des prix d'autres produits et services dont le citoyen subira les conséquences. Dans ce contexte, des députés ont évoqué le drame

des régions du Sud concernant la tarification actuelle de l'électricité alors comment l'augmenter encore. Des députés ont appelés aussi à la révision de la politique de soutien, estimant qu'il «est inconcevable que les riches et les pauvres tout comme les étrangers bénéficient à titre égal des avantages qui coûtent cher à l'Etat». Pour rappel, la commission des finances de l'APN a proposé la modification et l'abrogation d'une trentaine de dispositions proposées par le PLF 2016, dont l'article 71 qui prévoit «l'instauration d'un mécanisme d'équilibre budgétaire» selon lequel le ministre des Finances peut décider, à travers des «décrets d'ajustement», l'annulation ou le gel des crédits «en cas de perturbation des équilibres généraux de la loi de finances». Elle suggère également l'abrogation de l'article 53 qui stipule que des terrains relevant du domaine privé de l'Etat peuvent faire l'objet de concession à la faveur des investisseurs qui réalisent des projets touristiques, après quelques années d'exploitation.

N. C.

Niveaux de production

## Sellal appelle les acteurs majeurs pétroliers à s'entendre

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé, hier à Téhéran, les acteurs majeurs du marché pétrolier à s'entendre sur des niveaux de production pétrolière susceptibles de redresser les cours du brut. «Les acteurs majeurs du marché pétrolier doivent assurément parvenir à s'entendre sur des niveaux de production à même de permettre un redressement durable des prix (du pétrole)», a déclaré M. Sellal dans son allocution prononcée au 3<sup>e</sup> sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) qui se tient dans la capitale iranienne. A ce propos, le Premier ministre, qui représente le président de la République Abdelaziz Bouteflika à ce sommet, a avisé qu'un marché pétrolier non régulé «est condamné à des fluctuations extrêmes et dommageables des prix». De telles fluctuations, a-t-il prévenu, «engendrent une instabilité qui ne sert ni les intérêts des producteurs, ni ceux des consommateurs ni encore ceux de l'industrie pétrolière dans son ensemble». Cette chute considérable

des prix du pétrole, a poursuivi M. Sellal, «s'est répercutée négativement sur les prix du gaz qui ont atteint, aujourd'hui, des niveaux très bas, et cette situation nous interpelle». Evoquant la 21<sup>e</sup> session de la conférence des parties à la convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques (COP 21), qui se tiendra à Paris dans quelques jours, M. Sellal a soutenu qu'«une attention particulière devrait être accordée par les acteurs institutionnels et les opérateurs économiques à la place privilégiée et au rôle crucial de cette énergie propre (gaz) dans la baisse des niveaux d'émissions des gaz à effet de serre que la communauté internationale voudrait voir atteints au service du bien-être de l'humanité». Le gaz naturel, a-t-il avancé, est «l'énergie du présent et du futur car il y a une demande de gaz à satisfaire et un potentiel réel d'offre à mettre à disposition pour y répondre, en s'appuyant sur des ressources largement disponibles». En outre, il a souligné que «le gaz naturel, couplé aux

énergies renouvelables, contribue à répondre le mieux aux exigences environnementales les plus strictes». Mais le Premier ministre a fait observer que le monde de l'énergie fait face à des bouleversements de toute nature et que l'industrie gazière n'y échappe pas. Les implications potentiellement problématiques de ces évolutions, a-t-il préconisé, «nous imposent de développer des mécanismes appropriés s'appuyant sur une approche concertée dans un cadre de coopération, de solidarité et de coordination de nos efforts». Les avantages technico-économiques du gaz naturel en termes d'efficacité énergétique, a affirmé M. Sellal, doivent être mieux valorisés comme leviers de développement durable. C'est dans ce sens qu'il a appelé à ce que le FPEG se doit de préserver la stabilité et la pérennité de l'industrie gazière en maintenant les principes de partage de risques et de valorisation juste pour le gaz naturel.

Hani T.

LA QUESTION DU JOUR

### De quelques personnalités

suite de la page Une

Les deux personnalités que sont Toumi et Hanoune ont beaucoup varié sur les motifs de leur initiative, car il ne fait pas de doute que c'est d'abord la leur. Elles sont parties de la certitude que le président est complètement hors-jeu, politiquement sinon humainement un homme mort, qu'il est prisonnier d'une camarilla, dont il faut le libérer, pour finir par ne plus vouloir qu'une chose, constater par elles-mêmes qu'il tient toujours la barre, ce dont d'ailleurs elles n'ont jamais douté. Demanderai-elles à le voir sinon ? Il ne leur restait plus après cela qu'à reconnaître le droit du président à prendre pour conseiller qui bon lui semble, y compris son frère. Ce qui a été fait par Toumi qui pour clore l'incident a rappelé le cas de la fille d'un ancien président français ayant rempli auprès de son père le rôle de conseillère. Pour quelqu'un qui se pose en continuateur des artisans de la révolution algérienne, la référence choisie à des fins de banalisation n'est pas exactement dans le ton. Mais enfin, l'essentiel était ailleurs, dans l'excuse que ce parallèle renferme. Mais une fois qu'on a mis hors de cause le frère du président, que reste-t-il ? Ou plutôt sur qui reporter sa hargne et son dépit de ne pas être invité à venir examiner le président ? Je vous le donne en mille. Mais Ali Haddad, l'oligarque en chef, cette espèce de Raspoutine algérien, qui commanderait aux ministres, qui se comporterait en président, qui aurait ouvert des représentations partout dans le monde, qui ferait la pluie et le beau temps, l'Usurpation faite homme somme toute. Louisa Hanoune n'en parle pas sans trahir un dégoût extrême. Mais il n'est pas le seul sur qui elle et Toumi puissent passer leur trop de rage de voir la porte du bureau présidentiel restée fermée devant elles, il y a aussi Amar Saidani, le secrétaire général du FLN, qui n'ouvre pas la bouche sans qu'elles crient aussitôt au scandale. Il faut dire qu'elles ne sont pas les seules. Et puis il y a Ahmed Ouyahia, qu'elles ne mettent pas sur le même pied que Saidani, parce que ce dernier est sans égal, mais qui néanmoins a le don de les énerver, lui aussi.

M. H.

Objectif de Bedoui

# Une administration locale sans documents papier en 2016

■ L'objectif fixé par les pouvoirs publics est de parvenir en 2016 à «zéro papier» administratif à retirer auprès des institutions de la République au niveau local, a déclaré lundi à Constantine, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui.

Par Halim Y.

«L'Etat œuvre avec les moyens humains et matériels nécessaires mis en place à améliorer le service public, pas seulement à l'état civil, mais également dans d'autres secteurs comme la santé, l'habitat, l'éducation ou le travail, en éliminant le volume encombrant que le citoyen doit fournir», a indiqué le ministre au cours d'une visite de travail de deux jours à Constantine qu'il a entamée à la délégation communale de la cité du 5-Juillet où

Pour l'amélioration de l'environnement de l'emploi Tizi-Ouzou : marche escargot des opérateurs Cnac, Ansej et Angem

**DES BÉNÉFICIAIRES** des dispositifs d'aide à la création de l'emploi mis en place par l'Etat, ont organisé dimanche, une marche escargot pour demander l'amélioration de leur environnement de travail. Les promoteurs ayant bénéficié des dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), et qui ont pris part à cette action qui a démarré de Oued Aissi, demandent entre autre «l'attribution d'une période de différé et la prolongation des délais de remboursement, la suppression des taux d'intérêts ainsi que des pénalités, l'instauration d'un environnement favorable au travail, l'exonération totale d'impôts et l'accès au foncier».

Le directeur local de la Cnac, Ould Ali Hakim, a déclaré que les promoteurs relevant du dispositif qu'il gère, ont été reçus par sa direction.

«Nous leur avons expliqué que leurs revendications ne peuvent être prises en charge localement», a-t-il expliqué.

La marche escargot qui a mobilisé une centaine de véhicules dont des fourgons et des camions, s'est déroulée sur un tronçon de la RN 12, d'une longueur de près de 30 km, de Oued Aissi à l'Est, jusqu'à la commune de Tadmait à l'Ouest. La circulation automobile a été perturbée et d'énormes bouchons s'étaient formés sur ce principal axe autoroutier de la wilaya de Tizi-Ouzou, provoquant la colère des usagers, qui ont déploré ce genre d'actions qui causent des désagréments aux citoyens.

R. S.

il a mis en service l'opération de retrait du passeport biométrique.

«Au fur et à mesure que nous avancerons dans cette stratégie, le citoyen pourra, depuis son domicile et grâce à l'internet, formaliser un dossier et se faire établir le document administratif qu'il souhaite», a souligné M. Bedoui, mettant en relief l'importance du numéro national d'identification institué dans le cadre du système biométrique dans la concrétisation de l'objectif «zéro papier». Le ministre de l'Intérieur s'est également rendu au centre d'enfouissement technique (CET) situé au lieu-dit «13° km», près d'Ain Smara, où il a présidé une cérémonie de distribution de matériels de collecte de déchets (une centaine de bornes enterrées et aériennes et 20 camions à benne-tasseuse) à des micro-entreprises et à des communes.

Il a souligné, à cette occasion, l'importance des micro-entreprises opérant dans le secteur de l'environnement dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens, ces derniers demeurant au centre de l'action de l'Etat. Les micro-entreprises qui se spécialisent dans la collecte des déchets et dans ce qui touche à l'environnement repré-



PH/DR

sentent une «énergie» que les autorités locales sont appelées à exploiter dans le cadre de la politique de complémentarité initiée par l'Etat.

M. Bedoui devait, tout au long de sa tournée, s'enquérir, au siège de la sûreté de wilaya, de l'opération de mise en place

de caméras de vidéosurveillance, et inspecter, à Constantine et à Ali-Mendjeli, de nombreux projets et réalisations liés, entre autres, à l'administration locale et aux secteurs de l'urbanisme, de l'habitat, de la jeunesse et des sports et de l'énergie. Mardi, il se rendra dans les

communes de Hammabouziane, de Beni H'midène, de Didouche-Mourad, de Zighoud-Youcef et d'Ain Smara, avant de présider, dans l'après-midi, une rencontre avec les responsables locaux, les élus et le mouvement associatif.

H. Y./APS

Suite aux intempéries dans les camps de réfugiés

## Plus de 4 millions de dollars d'aide américaine en faveur des Sahraouis

Les Etats-Unis ont annoncé une contribution de plus de quatre millions de dollars pour soutenir les efforts d'aide humanitaire suite aux inondations dans les camps de réfugiés sahraouis dans la région de Tindouf, «au cours des trois mois à venir».

Cette aide supplémentaire, qui sera programmée par l'intermédiaire du bureau du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), vient s'ajouter aux 8,4 millions de dollars débloqués par les Etats-Unis en 2015 au profit des réfugiés sahraouis, a indiqué l'ambassade des Etats-Unis à Alger dans un communiqué reçu lundi à l'APS. Elle comprend «près de 2,5 millions de dollars pour le HCR, 1,5 million pour le PAM, et plus de 400 000 dollars pour l'Unicef, dans le cadre des opérations en faveur des réfugiés sahraouis du bureau du département

d'Etat pour la population, les réfugiés et la migration», précise le texte. Du 17 au 22 octobre, des pluies violentes et d'une exceptionnelle intensité s'étaient abattues sur la région de Tindouf, dans le sud-ouest algérien, entraînant d'importants dommages aux camps sahraouis et plaçant les réfugiés dans une situation de fragilité extrême. Près de 11 500 ménages sahraouis ont été affectés, selon des chiffres officiels.

La contribution des Etats-Unis aidera ainsi «à fournir des tentes d'urgence et à soutenir la réhabilitation et la reconstruction des maisons endommagées». Elle permettra également de «remplacer les 85 000 rations alimentaires détruites dans les inondations, en plus des produits essentiels de secours de base, de l'eau potable, des produits d'assainissement et d'hygiène», a détaillé l'ambassade. Il est également prévu d'installer des unités de santé temporaires sous des tentes,

de réhabiliter les installations endommagées, et de rétablir l'électricité dans la chambre froide de l'hôpital», a-t-elle ajouté. Le communiqué explique également qu'«en raison des dommages causés aux écoles sahraouies, cette aide contribuera à mettre en place des espaces temporaires d'apprentissage et à réhabiliter les écoles endommagées, en plus de la reconstruction du centre pour les enfants à mobilité réduite».

Les réfugiés sahraouis dépendent totalement de l'aide humanitaire internationale depuis plus de 40 ans, en raison de l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc.

«Les Etats-Unis soutiennent fermement les efforts de l'ONU et d'autres ONG présentes dans les camps pour répondre aux besoins humanitaires des réfugiés sahraouis», conclut le texte.

Ghani Y.

Services

## La Cnep-Banque lance un compte épargne sans intérêts

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-banque) a lancé récemment, un compte épargne sans intérêts nommé «RASMALI», indique lundi cette banque publique dans un communiqué.

Ce nouveau produit d'épargne est destiné aux parti-

culiers détenteurs ou non du livret épargne logement et/ou du livret épargne populaire.

Tous les clients de la Cnep-banque peuvent ouvrir un compte «RASMALI» et y transférer la totalité ou une partie de leurs avoirs.

Ce nouveau produit alternatif

que propose la Cnep-banque, dans le cadre de la diversification des produits d'épargne, «offre à la clientèle la possibilité de consulter gratuitement et rapidement leur solde et historique du compte», note la même source. La banque précise que ce produit est sous forme de carte

bancaire, utilisable pour les transactions au niveau des DAB installés dans tout le réseau de ses agences.

Sa validité est fixée à cinq ans et est renouvelable automatiquement à échéance ou sur demande du client.

Yanis F.

Air Algérie

# La compagnie va fermer ses agences commerciales non rentables

■ Le P-dg d'Air Algérie, Mohamed Abdou Bouderbala, a indiqué à Alger que le nouveau plan de modernisation de la compagnie prévoit la fermeture de certaines agences commerciales, en Algérie et à l'étranger, afin d'optimiser le réseau de vente.

Par Souad L.

Dans le cadre ce plan, le réseau de vente sera réduit avec la suppression progressive des ventes directes au profit des ventes par Internet et par les agences agréées, a indiqué M. Bouderbala lors d'une conférence de presse tenue en marge d'une réunion avec les cadres de la compagnie. «Seules les agences stratégiques, qui constituent un symbole pour la compagnie, seront maintenues», a précisé le P-dg d'Air Algérie, citant l'exemple des agences Opéra de Paris ou celle de Marseille. Les agences qui seront fermées sont celles qui ne sont pas rentables et qui sont, de surcroît, coûteuses pour l'entreprise, a-t-il expliqué en affirmant que le personnel de ces espaces sera redéployé vers d'autres structures. Toutefois, le premier responsable de la compagnie n'a pas donné le nombre d'agences concernées par ces fermetures. Selon M. Bouderbala, la vente directe sera graduellement abandonnée au profit des agences agréées et la vente par Internet que la compagnie compte développer davantage. La



Mohamed Abdou Bouderbala, P-dg d'Air Algérie

décision de fermer certaines agences intervient suite à l'élaboration du nouveau plan de modernisation visant à redresser la compagnie aérienne nationale pour améliorer ses résultats et sa performance qui restent en deçà des objectifs tracés. Sur le plan organisationnel, Air Algérie prévoit se doter de cinq filiales dont la première, société de catering

(l'activité de préparation des repas destinés aux passagers), est opérationnelle depuis janvier 2015. Il s'agit aussi de la création de la filiale «Air Algérie Cargo» pour le transport des marchandises prévue pour l'année 2015, et «Air Algérie Handling» pour la prise en charge des opérations commerciales et douanières à l'aéroport (embarquement, en-

gagement des bagages...) prévue à partir de janvier 2017. La maintenance sera aussi prise en charge à travers la création, à partir de juillet 2016, d'une filiale dédiée à cette activité qui sera ouverte également pour la réparation des aéronefs des compagnies étrangères, a rappelé M. Bouderbala. En outre, Air Algérie compte se lancer pour la première

Ph.D.R.

fois dans l'activité Low-cost à travers la création d'une filiale «Air Algérie services» qui sera spécialisée aussi dans les vols charter, les vols privés, le taxi aérien et l'évacuation hospitalière. Le démarrage de cette filiale est prévue pour fin 2016, selon M. Bouderbala. Evoquant le bilan de la saison estivale et celle du Hadj, le P-dg d'Air Algérie l'a qualifié d'«acceptable» mais qui nécessite une amélioration à l'avenir. Selon les chiffres d'Air Algérie, plus de 1,534 million de passagers ont été transportés du 22 juin au 22 septembre, soit une hausse de 4,96% par rapport à la même période de l'année précédente. Ce chiffre représente plus de 54% des parts de marché. Concernant l'ouverture de nouvelles lignes, le P-dg a fait savoir qu'une nouvelle desserte reliant Alger à Guangzhou (Chine) sera opérationnelle avant fin 2015.

S. L. /APS

— Balance commerciale de l'Algérie durant les 10 premiers mois —

## Déficit de 10,825 milliards de dollars

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 10,825 milliards de dollars (mds usd) sur les 10 premiers mois de l'année 2015, contre un excédent de 4,29 mds usd à la même période de 2014, selon les Douanes algériennes. Sur la période janvier-octobre 2015, les exportations ont reculé pour s'établir à 32,11 mds usd contre 53,28 mds usd sur la même période de comparaison, soit une chute de 39,73%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Les importations ont aussi baissé mais à un moindre rythme pour se chiffrer à 42,94 mds usd contre 48,99 mds usd, en baisse de 12,35%, selon la même source. Les exportations des

hydrocarbures se sont réduites en passant à 30,35 mds usd contre 51,22 mds usd, en baisse de 40,74%. Les exportations hors hydrocarbures ont également baissé pour se chiffrer à 1,76 mds usd (-14,47%), précise le Cnis. Les produits hors hydrocarbures exportés sont constitués essentiellement du groupe demi-produits avec près de 1,44 mds usd (-14,56%), les biens alimentaires avec 207 millions de dollars (-17,86%) et les produits bruts avec 87 millions de dollars (-6,45%). Les exportations des biens de consommation non alimentaires, d'une valeur de 9 millions de dollars, ont enregistré une hausse de 12,5%. Pour ce qui concerne les importations, la tendance bais-

sière a marqué les différentes catégories des produits à l'exception des biens d'équipements agricoles qui ont augmenté de 5,78% pour atteindre 567 millions de dollars. Les plus importantes baisses des importations ont touché les produits bruts avec des importations de 1,28 mds usd (-20,04%), le groupe des énergies et lubrifiants avec 1,88 mds usd (-18,93%), les produits alimentaires avec 7,78 mds usd (-18,06%) et les biens de consommation non alimentaires avec 7,17 mds usd (-17,89%). Pour ce qui concerne les demi-produits importés, la facture a diminué à 9,84 milliards (-8,45%), tandis que les biens d'équipements industriels ont aussi reculé à 14,41 mds usd (-7,31%).

Ali O.

— Semaine mondiale de l'entrepreneuriat —

## Faire du diptyque innovation-compétitivité un fondement d'appui aux PME

L'appui aux PME doit être fondé sur le principe du double ancrage «innovation et compétitivité», ont estimé, hier à Batna, les participants à une rencontre sur la «compétitivité et développement de l'entreprise». «Il faut faire de l'innovation et de la compétitivité une priorité pour donner un nouvel élan à la politique d'appui aux PME, notamment dans un contexte où l'un des grands défis de notre pays se pose en termes de création d'emplois et de revenus pour une jeunesse suspendue à de mul-

tiplés attentes», a-t-on appelé lors de cette rencontre organisée à l'université Batna 1 à l'occasion de la clôture de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat. Une experte en management de l'Institut Manageo de Paris (France), Sara Louahem, a considéré, dans sa communication, que «l'un des défis de l'Algérie est celui de la compétitivité de ses entreprises». Pour cette spécialiste, «l'université doit adapter son offre de formation au marché économique et contribuer à cette compétitivité, de

sorte à obtenir une adéquation entre la production académique et les besoins du marché». Elle a estimé qu'il était temps de promouvoir une vraie culture entrepreneuriale chez les étudiants diplômés pour mettre en place des passerelles effectives entre les entreprises et les universités. De son côté, le représentant de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi), Hichem Boutaba, a plaidé quant à lui pour le renforcement de la capacité des entreprises à construire l'avenir par la création

de produits et de services innovants, à forte valeur ajoutée. Il a indiqué dans ce contexte que l'Inapi s'engageait à travers son Centre d'appui à la technologie et l'invention (Cati), et en vertu d'une convention signée avec la pépinière de l'université de Batna, à «accompagner et à protéger à la fois les investissements et l'innovation, tout en promouvant les connaissances des jeunes diplômés dans le domaine des affaires et en leur facilitant le contact avec les professionnels».

F.P./APS

## Prix Les cours du pétrole à la baisse en Asie

LES PRIX du pétrole étaient orientés à la baisse en Asie hier, une chute liée à l'appréciation du dollar et l'accumulation des réserves mondiales de brut. Les cours avaient plongé vendredi en raison d'informations de l'Agence internationale de l'énergie selon lesquelles les réserves commerciales mondiales de pétrole avaient atteint les trois milliards de barils. Les marchés des matières premières sont également plombés par la perspective d'une hausse des taux américains qui contribue à renforcer le dollar. L'appréciation du dollar pénalise les acheteurs de brut munis d'autres devises puisque les échanges sont libellés en billet vert. «Le niveau record des réserves et le maintien de la production à son niveau risquent de maintenir les prix bas dans les prochaines semaines», a estimé Sanjeev Gupta, du cabinet EY. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en janvier reculait hier de 84 cents à 41,06 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, la référence européenne du brut, pour livraison en janvier, perdait 51 cents à 44,15 dollars. Les cours de l'or noir ont été divisés par plus de deux depuis 18 mois, en raison d'une production mondiale largement supérieure à la consommation, à cause notamment du ralentissement de l'économie chinoise.

R.E.

Le wali, lors d'une réunion sur l'investissement à Béjaïa

## «La porte est ouverte aux investisseurs et plus de place aux aventuriers»

■ L'investissement sera enfin relancé dans la wilaya. Le wali, Zitouni Ouled Salah, a convoqué hier une séance de travail avec les investisseurs.

Par Hocine Cherfa

Ont participé à cette rencontre des directeurs de l'exécutif de wilaya, le P/APW, des présidents d'APC, des élus, etc. A l'ordre du jour : débattre de l'investissement sous toutes ces facettes et surtout mettre en œuvre les 84 projets déjà inscrits dans le cadre du Calprief, dont 63 dossiers d'investissement dans le domaine du tourisme et 5 dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, entre autres. Cette réunion fait suite à la rencontre tenue récemment avec une délégation dépêchée par le Chef du gouvernement à Béjaïa et qui avait traité avec les autorités de wilaya des difficultés sur les aspects liés à l'investissements et celles qui handicapent depuis des années l'investissement en dépit de la volonté manifestée par un bon nombre d'hommes d'affaires prêts à relever le défi dans plusieurs sec-

teurs. Hier, il était question également des mesures prises par le wali et les autorités centrales du pays, visant à lever les contraintes qui bloquent les projets d'investissement inscrits dans le cadre du Calprief qui peinent à être mis en œuvre à cause de certains blocage afin de leurs donner corps. Parmi les mesures prises, figurent le dépôt obligatoire des dossiers des permis de construire par les investisseurs dans un délai de 20 jours au maximum, le respect du patrimoine forestier des sites et un engagement de les reboiser en cas de coupe de vergers, la levée des blocage bureaucratiques, la prise en compte des réserves émises par toutes les directions, l'étude de tous les recours et des dossiers dans un délai très court. Le chef de l'exécutif a par ailleurs instruit les P/APC de ne plus recevoir les dossiers et que dorénavant ces derniers seront déposés au niveau de la DUCH. Le premier



PH. > D. R.

responsable de la wilaya a invité les bailleurs de fonds à investir dans les différents domaines, soulignant que «l'investissement est ouvert à toutes les bonnes volontés», ajoutant qu'«il n'y aura plus de place aux aventuriers». Il a rappelé qu'il a réuni les responsables de différents directions dont celles de la pêche, l'ONDI, la SAA, la BADR et notamment l'ONDA, pour lever les contraintes auxquelles font face cinq investisseurs dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Les cinq investisseurs qui

doivent lancer leurs projets dans le domaine de l'aquaculture à Béni K'sila ont été invités à se mettre au travail au même titre que ceux qui ont bénéficié d'assiettes foncières au niveau des ZAC et ZET à Aokas, Agarioune dans la commune de Souk El-Tennine et ailleurs. Le wali a exigé des investisseurs le respect des délais de lancement de leurs projets puisque les contraintes sont levées.

H. Ch.

### Skikda

## Affluence remarquable au 4<sup>e</sup> Salon national du miel et de l'apiculture

La 4<sup>e</sup> édition du Salon national du miel et de l'apiculture, ouverte dimanche au centre culturel Aïssat-Idir de Skikda, draine un nombre important de visiteurs, a-t-on constaté dimanche après-midi. Le miel 100% naturel (ou présenté comme tel) est la quête commune de la majorité des visiteurs, convaincus des effets bénéfiques et des vertus thérapeutiques du produit de l'abeille. Une gamme variée, incluant le «miel d'abeilles sauvages», leur est proposée par les 40 apiculteurs participant à ce salon national, venus de 20 wilayas du pays. Apiculteur à Ghardaïa, Yacine Khirnass propose plusieurs variétés,

du miel d'eucalyptus cédé à 2 500 dinars le kg, à celui plus cher (et plus rare) du jujubier, vendu à 4 000 dinars le kg. Une différence de prix que ce professionnel attribue aux frais que nécessitent de longs déplacements en zones sahariennes pour obtenir cette seconde variété de miel. Selon Rabah Messikh, cadre à la direction des services agricoles, l'objectif du salon est de favoriser les échanges entre professionnels et mettre en valeur les capacités apicoles de la wilaya de Skikda. Cette région du pays produit, selon le président de l'association des apiculteurs de wilaya, Hichem Koti, 200 000 essaims par an,

distribués localement mais aussi dans les wilayas d'El Tarf, Annaba, Constantine, Souk Ahras, Jijel, Guelma, Bordj Bou-Arréridj et Sétif. M. Koti a également affirmé que la wilaya de Skikda a produit, la saison dernière, 6 100 quintaux de miel grâce à ses 115 000 ruches appartenant à 3 500 apiculteurs. Organisé jusqu'à jeudi par l'association des apiculteurs de la wilaya, la direction des services agricoles et la chambre d'agriculture, le salon, ouvert par le wali Faouzi Benhassine, réserve des stands aux dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes et à la Société algérienne d'assurances.

Hani A.

### Sidi Bel-Abbès

## Colloque de formation sur la justice et l'enfant

Un colloque de formation sur la justice et l'enfant s'est ouvert dimanche à l'école de police Tayebi-Larbi de Sidi Bel-Abbès, à l'initiative des directions de l'enseignement et des écoles et de la police judiciaire relevant de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Dans une allocution d'ouverture, le vice-directeur de la formation à la DGSN, le commissaire divisionnaire Merad Mustapha a souligné que de telles rencontres ini-

tiées par la direction générale de la Sûreté nationale visent à former et à recycler les éléments des brigades de protection de l'enfance, pour un meilleur traitement des affaires de mineurs et une adaptation des méthodes de travail aux nouveautés juridiques dont celles relatives à la loi portant sur la protection de l'enfant promulguée depuis quelques mois.

Il a ajouté que l'Algérie a connu un véritable changement dans le traitement des affaires de mineurs

passant d'une vision pénale à celle de réinsertion sociale du mineur délinquant.

Cette rencontre regroupe, cinq jours durant, des responsables de brigades de protection des mineurs de sûretés de wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays, pour débattre de cinq axes autour desquels s'articulent les communications de cadres de la Sûreté nationale, de magistrats et de chercheurs du secteur de l'action sociale. Ces axes abordent, entre

autres, l'enfant dans le concept des normes internationales et du législateur algérien, les éléments de croissance de l'enfant et leur importance dans la justice, l'intervention policière dans les affaires de mineurs, le rôle des intervenants juridiques et leur relation avec les brigades des mineurs, ainsi que les enjeux futurs de la direction générale de la Sûreté nationale en matière de justice des mineurs.

N.O./Agences

### Mostaganem

## Entrée au marché des premières récoltes de pomme de terre

Les marchés de la wilaya de Mostaganem accueillent, depuis la mi-novembre courant, les premières récoltes de pomme de terre d'arrière saison, a-t-on appris du directeur des services agricoles. Plus de 150 000 quintaux de ce tubercule ont été cueillis sur une superficie de 600 hectares, notamment dans les communes de Sirat, Bouguirat, Hassi Mameche, Ain Nouissy et Ain Tédèles. La cueillette de cette variété de pomme de terre se poursuit jusqu'à décembre prochain, a indi-

qué Abdelkader Mouissi qui a souligné que cet arrivage contribuera à la baisse du prix du kg de pomme de terre de 60 DA actuellement à moins de 40 DA. La direction des services agricoles de la wilaya prévoit une production dépassant les 900 000 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison cette année sur une superficie globale de 3 623 ha, soit une hausse de 15% par rapport à l'année écoulée. Un rendement variant entre 230 et 250 quintaux à l'hectare est prévu. A noter que la production

de cette année est marquée par l'utilisation de semences locales disponibles en grandes quantités. Plus de 200 agriculteurs concernés par la pomme de terre d'arrière-saison dans la wilaya de Mostaganem exploitent des terres variant entre 2 et 50 ha. Une production de plus de 840 000 qx de pomme de terre d'arrière-saison a été réalisée l'année précédente sur une superficie de 3 600 ha, a-t-on rappelé.

N.T.

## Sétif Formation de porteurs de projets en aquaculture et pêche continentale

DES STAGES de formation de porteurs de projets relatifs à l'aquaculture et à la pêche continentale sont organisés le long de l'année par la chambre de la pêche et de l'aquaculture de Sétif, a indiqué dimanche un responsable de la direction locale du secteur. Le chargé de la communication de la direction de la pêche et des ressources halieutiques, Naim Belaâkri, a déclaré que ceux qui souhaitent investir dans ces créneaux seront formés par la chambre en fonction de la demande et de son programme d'action. La même source a rappelé, en marge de la cérémonie de clôture d'un stage de formation de 28 porteurs de projets aquacoles venus de Batna, de Bordj Bou-Arréridj, M'sila, Mila et Sétif, que ce stage a été précédé, en mai dernier, d'une formation à la pêche continentale qui avait réuni 34 candidats. Ces stages, dispensés gratuitement, sont encadrés par des experts et des enseignants de l'Ecole de formation technique de la pêche et aquaculture d'Annaba. Les participants obtiennent, au terme de leur formation, des certificats d'aptitude qui les habilitent à investir, est-il noté.

M.H.

## Oran Démolition de 90 habitations illicites

QUELQUE 90 habitations illicites érigées dans les communes de Sidi Chamî et Bir El Djir ont été démolies dimanche par les services de la wilaya d'Oran, annonce-t-on dans un communiqué. Ces habitations sont localisées au quartier Hayat Regency, dans la commune de Sidi Chahmi, à Haï Sidi El Bachir dans la commune de Bir El Djir, précise-t-on de même source. Selon les services de la wilaya, les occupants de ces constructions illicites voulaient intégrer ces espaces urbains dans l'espoir de faire partie des familles devant être relogées dans le cadre de l'opération de lutte contre l'habitat précaire. Pour mener à bien ces opérations de démolition, la force publique a été mobilisée, souligne-t-on dans le même document. «Les services de la wilaya disposent de toutes les données vérifiées et complètes recensant les occupants des sites précaires devant être touchés par les prochaines opérations de relogement», assurent les mêmes sources.

R.R.



## Sahara occidental

# Soutien indéfectible du Front Polisario aux démarches de Christopher Ross

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a réitéré le soutien du Sahara occidental à l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, Christopher Ross, afin de faciliter la relance des négociations avec le Maroc à même de permettre l'autodétermination du peuple sahraoui, a rapporté l'agence sahraouie d'information (SPS).



Ph. : DR

Par Amel F.

«**N**ous réaffirmons notre soutien à l'Envoyé personnel, Christopher Ross, dans sa mission afin de faciliter l'engagement des deux parties dans des négociations devant aboutir à une solution politique mutuellement acceptable qui pourvoie l'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental», a écrit le président sahraoui dans une lettre adressée au SG de l'ONU, Ban Ki-moon.

Mohamed Abdelaziz a en outre salué l'appel lancé par Ban Ki-moon, le 4 novembre, à travers lequel il a souligné la nécessité de mener de «véri-

tables négociations» entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc dans les mois à venir.

Le secrétaire général du Front Polisario, en outre, a exprimé «la profonde préoccupation» du peuple sahraoui concernant les propos du discours du roi du Maroc Mohammed VI durant sa dernière visite à la ville d'El Aayoun occupée, le 6 novembre dernier, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'invasion marocaine illégale du Sahara occidental, qualifiant ce discours de «confrontation» directe avec l'ONU et une tentative de contourner le processus politique de la dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental

qui se trouve sous la responsabilité de l'ONU et sujet d'un processus de décolonisation inachevé. Il a également exprimé sa profonde préoccupation à propos de la récente déclaration du ministre marocain des Affaires étrangères, Salaheddine Mezouar, selon laquelle «le Maroc ne pourra pas accepter que l'Envoyé personnel, Christopher Ross, se rende au territoire du Sahara occidental», estimant cette décision de «rejet clair» du rôle et des responsabilités de l'ONU au Sahara occidental et des résolutions du Conseil de sécurité appelant à une solution politique permettant l'autodétermination du peuple sahraoui.

## Mohamed Abdelaziz salue le soutien «indéfectible et inconditionnel» de l'Algérie

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a salué à Alger le soutien «indéfectible et inconditionnel» de l'Algérie à la cause sahraouie conformément aux résolutions de l'ONU et au droit international. «Nous tenons à rappeler que le Président Bouteflika fut le premier chef d'Etat arabe et algérien à visiter les Sahraouis pour leur réaffirmer le soutien de l'Algérie», a déclaré Mohamed Abdelaziz à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République. «Aujourd'hui, il nous a chargés de leur transmettre ses salutations et sa considération en réaffirmant le soutien indéfectible et inconditionnel de l'Algérie à la cause sahraouie juste, conformément aux résolutions des Nations unies et au droit international, pour le recouvrement de leurs droits nationaux et légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance à travers un référendum libre et démocratique», a-t-il ajouté. M. Abdelaziz a indiqué, à cet égard, que le Président Bouteflika a réaffirmé «la détermination de l'Algérie à poursuivre le renforcement des relations avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en tant que pays frère et voisin». Le président sahraoui a indiqué par ailleurs que la rencontre «lui a permis d'informer le Président Bouteflika des derniers développements de la question sahraouie et de passer en revue les

relations bilatérales solides, privilégiées entre la République sahraouie et l'Algérie et les perspectives de leur développement». «Nous avons également eu un échange de vues sur la situation dans la région et en Afrique en général, a-t-il dit. J'ai beaucoup appris des analyses du Président Bouteflika», a ajouté le président sahraoui qui a affirmé que ses entretiens avec le chef de l'Etat «étaient très fructueux». «Ma rencontre avec le Président Bouteflika intervient dans une conjoncture très sensible», a affirmé le président Abdelaziz, avant d'ajouter : «J'apprécie hautement l'intérêt accordé par le Président Bouteflika à la cause sahraouie et aux relations bilatérales».

A.F./Agences

## Libye Le Drian appelle à un accord inter-libyen pour empêcher l'«expansion» de Daech

Le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian a exhorté les parties libyennes rivales de Tobrouk et Tripoli à parvenir à un accord pour former un gouvernement d'union nationale, afin d'endiguer l'«expansion» du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) dans ce pays. «Il faut permettre un accord intralibyen entre ces deux factions qui se battent sinon ce sera la victoire de Daech», a estimé M. Le Drian sur la radio Europe 1. «Il y a urgence (...) Daech prend des territoires à partir de Syrte et essaie de descendre vers des ressources pétrolières», a-t-il ajouté. La Libye risque de devenir «le nouveau sanctuaire» de l'organisation terroriste Daech, avait déjà averti récemment le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Dayri. Il avait affirmé que le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale, basé à Tobrouk, avait «des informations fiables selon lesquelles le commandement de Daech demande aux nouvelles recrues de se diriger vers la Libye, et non plus la Syrie, surtout depuis les frappes russes» qui visent le groupe en Syrie depuis fin septembre. Mohamed Dayri, qui était de passage à Paris, avait averti que «le groupe terroriste Daech renforçait sa présence» dans son pays, avant de lancer un appel à la communauté internationale à «inclure» son pays dans la lutte contre le groupe extrémiste.

R.M.

## Tunisie

## Un groupe revendique au nom de l'EI la décapitation d'un jeune berger

Un groupe jihadiste a revendiqué au nom du groupe Etat islamique (EI) la décapitation d'un jeune berger tunisien, l'accusant d'avoir informé l'armée sur ses mouvements dans la région de Sidi Bouzid (centre-ouest), dans une vidéo diffusée dimanche sur internet. La décapitation de cet adolescent, le 13 novembre, a suscité émoi et colère en Tunisie. Ses assassins avaient ordonné à un proche de la victime, Chokri, 14 ans, témoin de la scène, de ramener la tête enveloppée dans du plastique à sa famille. La vidéo publiée dimanche, dont l'authentification n'a pu être confirmée à ce stade, commence par un message écrit

sur «la vérité de l'apostat Mabrouk le berger» qui, selon le texte, donnait à l'armée tunisienne des informations sur «les soldats de l'Etat islamique». «C'est le destin de tous ceux qui sont dans les rangs des tyrans de la Tunisie contre Jund al-Khilafa (les soldats du califat, en arabe)», est-il également écrit.

Puis la vidéo montre le berger, l'air effrayé, répondant aux questions d'un interlocuteur hors champ et dont la voix paraît modifiée. Les mains attachées derrière le dos, le jeune homme, qui porte un pull gris, affirme avoir été payé par un militaire pour surveiller les activités des jihadistes de la zone. «Tu as

balancé des informations sur les moujahidines pour de l'argent !», assène le jihadiste au berger, qui rétorque avec effroi : «Nous n'avons pas d'argent».

La vidéo se termine par l'exécution du jeune homme et un chant qui menace de «venir pour décapiter» d'autres personnes. Selon les autorités tunisiennes, Mabrouk Soltani, 16 ans, a été assassiné par des jihadistes armés alors qu'il faisait paître ses moutons sur le mont Mghila.

Le mois dernier, un premier civil – un berger là aussi – avait été enlevé puis tué par des jihadistes dans la région de Kasserine (centre-ouest). Depuis sa révolution de 2011, la Tunisie

est confrontée à un essor de la mouvance jihadiste, en particulier dans les régions frontalières de l'Algérie et de la Libye. Des dizaines de policiers et de militaires ont été tués et 59 touristes étrangers sont morts cette année dans deux attentats revendiqués par le groupe Etat islamique (EI). Mi-novembre, sept femmes accusées de faire la propagande de l'EI ont été arrêtées. «Elles formaient une grande partie de l'aile médiatique de la branche de ce qui est appelé l'Etat islamique-Daech en Tunisie, Jund al-Khilafa», avait précisé le ministre de l'Intérieur dans un communiqué, utilisant l'acronyme arabe de l'EI.

Souhila K.



## Catastrophes climatiques

# 600 000 morts en 20 ans, un accord est urgent selon l'ONU

■ Les catastrophes naturelles, toujours plus fréquentes, ont tué quelque 600 000 personnes en 20 ans, a annoncé hier l'ONU, soulignant l'importance de trouver un accord lors de la conférence COP 21 à Paris sur le changement climatique.

Par Ali O.

Depuis 1995, «les catastrophes météorologiques ont pris 606 000 vies, en moyenne 30 000 par an, avec en plus 4,1 milliards de personnes blessées, devenues sans-abri ou ayant eu besoin d'une aide d'urgence», a indiqué le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (Unisdr) dans un rapport.

La très grande majorité de ces décès (89%) ont été enregistrés dans des pays à faibles revenus et ont entraîné des pertes financières évaluées à 1,9 milliard de dollars (1,8 milliard d'euros).

«Le contenu de ce rapport souligne pourquoi il est si important qu'un nouvel accord sur le changement climatique émerge de la COP 21 à Paris en décembre», a affirmé la directrice de l'UNISDR, Margareta

Wahlstrom, dans la présentation du document. La COP 21 doit se tenir au Bourget, au nord de Paris, du 30 novembre au 11 décembre, avec pour objectif de faire adopter à 195 pays, sous l'égide des Nations unies, un accord mondial visant à freiner le réchauffement climatique de la planète. Il s'agit de parvenir à des engagements des pays pour contenir la hausse des températures à 2 degrés Celsius par rapport à l'ère pré-industrielle.

«Le changement climatique, la variabilité climatique et les phénomènes météorologiques constituent une menace à l'éradication de l'extrême pauvreté dans le monde», a expliqué M<sup>me</sup> Wahlstrom, appelant les pays à, entre autres, réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, améliorer l'urbanisation de leurs territoires et empêcher la dégradation de l'environnement.

D'après le rapport, qui se penche uniquement sur ces



vingt dernières années, «les catastrophes climatiques sont de plus en plus fréquentes, du fait surtout de l'augmentation soutenue du nombre d'inondations et de tempêtes». L'ONU prévient : cette progression devrait se poursuivre «dans les décennies à venir» bien que les scientifiques ne parviennent pas encore à déterminer dans quelle mesure l'augmentation de ces phénomènes est due au change-

ment climatique. Les inondations ont représenté à elles seules 47% des catastrophes climatiques (entre 1995 et 2015) et ont affecté 2,3 milliards de personnes, dont l'immense majorité (95%) en Asie. Bien que moins fréquentes que les inondations, les tempêtes ont été les catastrophes climatiques les plus meurtrières, avec 242 000 morts. Au total, les États-Unis et la Chine ont enregistré le plus

grand nombre de catastrophes climatiques depuis 1995 du fait de l'étendue de leurs territoires.

Mais c'est la Chine et l'Inde qui dominent le classement des pays les plus touchés en termes de population affectée. Viennent ensuite le Bangladesh, les Philippines, la Thaïlande. En Amérique, le Brésil est le pays avec la population la plus affectée, en Afrique, c'est le Kenya et l'Éthiopie.

A. O.



## Points chauds

Enjeux

Par Fouzia Mahmoudi

La campagne officielle des élections régionales françaises des 6 et 13 décembre prochain a été lancée hier, brisant définitivement l'espoir de ceux qui voulaient voir le scrutin reculé suite aux attentats de Paris du 13 novembre dernier. De nombreux candidats estimant, en effet, que par respect dû aux victimes, un report aurait été la bonne chose à faire. De leur côté, les «grands» candidats, ceux qui sont en tête des sondages, sont au contraire ravis que l'échéance arrive à sa fin. D'autres, tels que les socialistes qui ont vu leur côté augmenter sensiblement après les attentats doivent de leur côté espérer que l'«effet attentat» durera au moins jusqu'au jour du scrutin. Par ailleurs, les enjeux locaux ont été, comme on se l'imagine, remplacés après le 13 novembre par l'urgence de renforcer la sécurité et la lutte contre le terrorisme. Un redémarrage en ordre dispersé, après une semaine quasiment sans meetings, et des stratégies divergentes pour rattraper le temps perdu. État d'urgence oblige, la sécurité autour des meetings et la crainte de nouveaux attentats pèseront sur la mobilisation des électeurs. «Voter, c'est résister» : l'argument est le même à gauche comme à droite. Mais l'onde de choc des attentats a modifié le rapport de force, avec une gauche qui reprend espoir, une droite offensive et un Front national plus que jamais en tête dans les sondages. Sur le fond, «la nationalisation du scrutin va être exacerbée, les thématiques locales ou régionales vont être mises sous le boisseau, ou vont apparaître en toute fin de campagne», analyse Frédéric Dabi, directeur général adjoint de l'Ifop. À gauche, le PS ne reprendra sa campagne que samedi, au lendemain de l'hommage national aux 130 morts. D'ici là, ni meetings ni distribution de tracts. Et surtout «nous ne polémiquerons pas», a juré le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis. Faire campagne, «ça voudrait dire se rediviser alors qu'on milite pour l'union nationale», a-t-il expliqué hier matin. En tête dans les sondages, avec 27 à 30% des intentions de vote au 1<sup>er</sup> tour, le FN semble pouvoir s'imposer dans une ou deux régions (Paca et Nord-Pas-de-Calais-Picardie). Et si Marine Le Pen se montre très modérée, ses lieutenants critiquent violemment l'exécutif. Pour chaque camp, ces deux semaines de campagne sont essentielles pour mobiliser les électeurs. «Il peut y avoir un sursaut de participation. Que les gens se disent dans un moment pareil, ce n'est pas très digne de ne pas aller voter», relève Emmanuel Rivière de TNS-Sofres. Reste à savoir si les attentats pousseront les abstentionnistes à aller voter ou si les Français encore plus blasés décideront que l'enjeu des régionales ne vaut pas leur intérêt et n'auront aucune réelle incidence sur la possibilité ou non de la France d'être encore une fois visée par les terroristes dans les mois et années à venir.

F. M.

## Birmanie

### Au moins 110 morts dans un glissement de terrain dans une mine de jade

Les secours birmans étaient toujours hier à la recherche de personnes portées disparues après le gigantesque glissement de terrain survenu samedi dans une mine de jade dans le nord du pays, l'une des pires catastrophes de ce type ces dernières années.

Plus d'une centaine de corps ont déjà été retirés des décombres, une montagne de remblais qui s'est effondrée samedi matin sur des dizaines de cabanes dans lesquelles dormaient des travailleurs pauvres, vivant de la recherche de morceaux de jade restés non exploités par les gros groupes miniers de ce pays, le premier producteur mondial de jade.

Jusqu'ici les secours n'ont trouvé aucun survivant et il y a peu d'espoir d'en retrouver d'après les autorités de la région, qui étaient incapables de préciser combien de personnes vivaient dans ces habitations précaires.

«Nous avons retrouvé huit corps aujourd'hui, ce qui fait maintenant 113 victimes», a déclaré à l'AFP Nilar Myint, responsable de l'administration de cette région très isolée de Hpakan.

D'après les médias officiels, il s'agirait du glissement de terrain le plus meurtrier de cette région pauvre et difficile d'accès de ces dernières années. Et «beaucoup de personnes sont toujours portées disparues», écrit le *Global New Light of Myanmar*.

Ce type d'accident est fréquent dans cette région, où le paysage est aujourd'hui lunaire tant il a été transformé par l'exploitation des mines, au mépris de l'environnement. Mais il est rare que ce type de catastrophe fasse autant de victimes.

«Nous avons pu identifier environ 80% des corps retrouvés», qui ont été rendus aux familles, a précisé à l'AFP Tint Swe Myint, fonctionnaire de la région, qui a précisé que les recherches continueraient mardi.

Selon les ONG, ces derniers mois, des dizaines d'habitants tentent de trouver du jade sont morts dans des éboulements de terrain. Il n'existe aucune donnée officielle sur le sujet.

Des milliers de travailleurs birmans pauvres affluent dans cette région aux confins de la Chine pour tenter de trouver des morceaux de jade négligés par les pelleteuses, une activité non

contrôlée sur laquelle les autorités et compagnies ferment les yeux.

La Birmanie tire de grands profits de la présence massive de la précieuse pierre dans le sous-sol de cette région minière. En 2014, le pays a vendu sur le marché mondial près de 27,5 milliards d'euros de jade, dix fois le chiffre officiel selon un rapport publié en octobre 2015 par l'ONG Global Witness.

L'opposante Aung San Suu Kyi, dont le parti a remporté une victoire écrasante aux élections du 8 novembre, doit former un gouvernement début 2016. Elle a promis de lutter contre la corruption et l'opacité de l'économie, dont l'industrie du jade est un bon exemple.

Mais elle n'a fourni aucun détail concernant ce commerce au-delà de promesses pour une répartition plus équitable des bénéfices tirés des ressources naturelles du pays.

Un porte-parole de la LND a simplement précisé hier que des membres du parti étaient sur place pour apporter leur aide aux opérations de recherche. «Il est de notre devoir d'aider le pays quand nous le pouvons», a déclaré à l'AFP Win Htein.





## Exposition de peinture à Alger

## «Clin d'œil» en hommage à Lazhar Hakkar

■ Une exposition constituée d'une trentaine d'œuvres rares du plasticien prolifique Lazhar Hakkar a été inaugurée dimanche à Alger en hommage au peintre disparu il y a deux ans.

Par Adéla S.

Intitulée «Clin d'œil», l'exposition coordonnée par Jalal Eddine Bouguechal, un proche de l'artiste, comporte des œuvres hétéroclites prêtées par des collectionneurs et des proches de Lazhar Hakkar.

Avec des portraits sombres, sans visage, évoluant dans un espace abstrait et toujours entourés de symboles berbères ou de lettres empruntées à l'alphabet Tifinagh, à l'instar de «Jusqu'à l'aube», «Chaumière» ou encore «Crépuscule», plusieurs des œuvres exposées dépeignent les habitants des Aurès dans leur simplicité.

Quelques portraits typiques de femmes de cette région, réalisés à l'encre de chine ou à la sanguine (couleur rouge terre ou

ocre), restituant dans le détail le costume traditionnel jusqu'aux bijoux et tatouages traditionnels, ont particulièrement séduit les quelques visiteurs présents à l'exposition.

Des acryliques aux couleurs sombres – une technique souvent utilisée par Lazhar Hakkar – reproduisant des formes humaines dans un environnement abstrait difficile à cerner, une série d'œuvres dédiées au quartier tunisien Sidi Boussaïd à Tunis et à son architecture sont également exposés.

Une autre série d'une dizaine d'acryliques aux couleurs chaudes représentant le rapport de l'homme au temps, déclinant les différents moments de la journée et les saisons, compte aussi au nombre des œuvres exposées.



Trois œuvres rares ornant les cimaises du Centre Mustapha-Kateb, réalisées sur pages de journaux avec des techniques mixtes où se croisent caricature, symboles et acryliques noires, accrochent particulièrement le regard du visiteur par leur originalité.

Né le 13 décembre 1945 à Khenchela, Lazhar Hakkar a été formé à l'Ecole des beaux-arts d'Alger à l'indépendance. A partir de 1972, il expose en Algérie comme à l'étranger.

De 1986 à 2006, les œuvres de Lazhar Hakkar sont régulièrement exposées en Tunisie, en France, en Russie, en Italie ou encore en Bulgarie, à la faveur d'événements culturels.

Une grande rétrospective, regroupant près de 300 œuvres de l'artiste, lui avait été consacrée en novembre 2012 au Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (MaMa) à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie.

A. S./APS

## Constantine 2015

## Colloque international d'anthropologie et de musique

La 6<sup>e</sup> édition du colloque international d'anthropologie et de musique sera ouverte lundi à l'hôtel Marriott de Constantine, a indiqué, dimanche, le directeur du Centre national de recherches historiques, anthropologiques et historiques (Cnrpah). La rencontre prévue sur trois jours autour du thème «Savoir-faire et transmission dans les musiques de tradition orale et le malouf constantinois», sera inscrite dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a précisé le responsable lors d'une conférence de presse.

«L'objectif est de faire un état des lieux et de répertorier les musiques, les danses tradi-

tionnelles et les instruments de musique dans une région déterminée du pays et de débattre de solutions adéquates pour parer aux impacts de la modernité et de la mondialisation sur des répertoires fragiles, car de tradition orale», a souligné M. Hachi.

Le colloque débattrait des méthodes adaptées à une «analyse utile des musiques traditionnelles, de la transmission des musiques ancestrales entre traditionnel et moderne, de l'utilisation des technologies pour l'étude et la préservation des musiques traditionnelles et les savoir-faire annexes liés à la musique», a indiqué de son côté Maya Saidani, directrice des recherches scientifiques au Cnrpah et membre du comité

scientifique du colloque. Le début du XX<sup>e</sup> siècle a été marqué, à Constantine, par «une pléiade de musiciens lettrés ou moins lettrés excellent dans des genres musicaux divers et si leurs domaines de prédilection sont les musiques de Constantine en général et le malouf constantinois en particulier, leurs ancêtres sont nombreux et nous citons les confréries Aïssaoua, Rahmania, Hansala, le cercle des Zedjala en plus des musiciens professionnels». Plusieurs pays arabes et européens dont l'Irak, la Libye, la Tunisie, l'Algérie et la France, participeront à ce colloque international qui se poursuivra jusqu'au 25 du mois en cours, selon les organisateurs.

Racim C.

## Salon du livre à Saïda

## Participation de 16 maisons d'édition

Seize maisons d'édition prennent part au 3<sup>e</sup> Salon national du livre, ouvert dimanche à la bibliothèque principale de lecture publique Ouanzar-Abdelkrim de Saïda.

Prennent part au salon, qui s'inscrit dans le cadre d'une semaine culturelle organisée par la direction de la culture jusqu'à jeudi prochain, les maisons d'édition de Tiaret, Oran, Alger, Tizi Ouzou, Béchar et Saïda dont «El Amel», «Ennadjah», «Essait», «Ettawkia», «Ennahar», «El Maarifa», «Ettahadi» et «Ettaraq». Cette exposition, étalant plus de 3 000 titres, constitue une occasion pour les

amateurs de lecture d'acquérir des livres dans différentes spécialités de sciences, d'information et de communication, de droit, de chariaa islamique, de mathématiques, de physique, de médecine, de littérature, d'histoire et géographie, en plus de livres religieux et pour enfants, de dictionnaires et du saint Coran.

Ce salon qui s'étale jusqu'au 6 décembre prochain vise à rapprocher le citoyen du livre et donc l'encourager, l'intéresser à la lecture et lui faire découvrir de nouvelles publications, a indiqué le directeur de la

bibliothèque, Mohamed Kedideche. La première journée de la semaine culturelle a été marquée par un spectacle folklorique de l'association culturelle «Meghilia» et un défilé de mode consacré à l'habit traditionnel organisé au niveau du hall de la bibliothèque principale.

Au programme de la semaine culturelle, des récitals poétiques et des soirées artistiques seront animées à la maison de la culture de Saïda par la troupe «Es-saada» et autres associations de la wilaya.

G. Y.

## Souk Ahras

## 120 étudiants artistes au concours universitaire des arts

Plus de 120 étudiants-artistes participent à Souk Ahras à un concours national universitaire des arts plastiques organisé par la direction locale des œuvres universitaires avec le concours de la direction du tourisme.

De jeunes artistes représentant 18 directions des œuvres universitaires du pays participent depuis samedi à cette manifestation culturelle de trois jours dont l'objectif est d'«encourager la créativité artistique en

milieu universitaire», a indiqué le directeur des œuvres universitaires de la wilaya hôte, Slimane Merghad.

La cérémonie d'ouverture de ce concours, présidée par les autorités locales, a été organisée à l'université Mohamed-Cherif-Messaâdia, créant une belle effervescence dans le campus.

Un jury composé des plasticiens Mohamed Bouthlidja, Salad Djemal et Cherif Chaâlène, départagera les participants, les

lauréats choisis devant représenter le pays lors de manifestations internationales, a indiqué M. Merghad.

Une fresque collective sera réalisée par les artistes participants pour marquer la tenue, à Souk Ahras, de la première édition de ce concours qui donnera également lieu à l'organisation de 18 ateliers de peinture, en plus de la présentation d'un spectacle illustrant une fête de mariage traditionnelle dans la wilaya d'El Oued.

R. C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

## Galerie d'art de l'hôtel Sofitel

(El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre :

Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

## Galerie d'Art Aïcha-Haddad (84, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 26 novembre :

Exposition de l'artiste Abdesslam Bouzar.

## Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 :

8<sup>e</sup> Salon d'automne des arts plastiques.

## Palais Ahmed-Bey de Constantine

Jusqu'au 6 décembre :

Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «l'art du livre islamique».

## Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 10 décembre :

Exposition «Clin d'œil» en hommage à l'artiste Lazhar Hakkar (1945-2013).

## Théâtre national algérien

Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Mercredi 25 novembre à 19h :

Concert de l'Orchestre symphonique national algérien, dirigé par le maestro Missak Baghboudarian, avec la participation du violoniste soliste Mohamed Malas Alyamani.

## Espace La Baignoire (Square Port-Saïd, Alger)

Jusqu'au 28 novembre :

Exposition collective autour de l'œuvre de Mohammed Dib, avec la participation de Hicham Belhamiti, Maya Ouarda, Bencheikh El Fegoun, Adel Bentounsi, Houari Bouchenak, Mehdi Djellil, Fethi Hadj Kacem. Commissaire de l'exposition : Mourad Krinah.

## Théâtre régional de Constantine

Jeudi 26 novembre à 19h :

Concert de la soprano italienne Felicia Bonjiovanni, avec la participation du pianiste Lorenzo Turchi Floris.

## Salle El-Mouggag (Alger-Centre)

Samedi 28 novembre à 19h30 :

Concert de la soprano italienne Felicia Bonjiovanni, avec la participation du pianiste Lorenzo Turchi Floris (navette gratuite pour la salle El-Mouggag au départ de l'Institut culturel italien).

## Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Du 28 au 30 novembre :

Journées internationales du film de femmes.

## Salle Ibn Khaldoun

(Alger-Centre)

Tous les jours : Film d'espionnage 007 Spectre de Sam Mendes (2015, Royaume-Uni/USA), avec Daniel Craig, Christophe Waltz, Léa Seydoux et Monica Bellucci. Séances: 14h, 17h et 20h. Prix des tickets : 500 DA.

## Galerie d'arts Sirius (Télemly, Alger)

Chaque jour : Exposition

«Purification» de Karim Sergoua.

## Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Jusqu'au 30 novembre :

Exposition-photos «Machahid min bladi» des photographes Yacine Hamoudi de Béjaïa et Amraoui Mourad d'Oum-El-Bouagui.

## Coup-franc direct

### Un scandale et des interrogations

Par Mahfoud M.

Le monde du football algérien est sous le choc après les révélations faites récemment au sujet de la Ligue régionale de Batna et la corruption qui y sévit et qui a atteint des proportions très importantes. C'est une véritable dictature que subissent les clubs de cette Ligue qui sont dans l'obligation de se soumettre et de faire le jeu de certains responsables véreux et qui ne pensent qu'à se remplir les poches. Arriver à entendre un président de ladite Ligue dire qu'il n'était au courant de rien et qu'il ne voulait pas démissionner pour ne pas paraître lâche résume le mal dans lequel se trouve notre football qui est vraiment dans une situation pénible. Cela demande un nettoyage total de la part de nos responsables qui doivent savoir que le football n'est pas une source d'enrichissement et devra donc appartenir aux seuls footballeurs qui doivent être rétablis dans leur droit. La FAF peut-elle se targuer de ne pas savoir ce qui se passe vraiment dans ces Ligues ? En fait, la première instance qui gère le football national devra sortir de sa tour d'ivoire et ne pas s'occuper uniquement de l'équipe nationale. Le patron de la FAF est redevable devant les initiés du football pour faire le nécessaire et redorer le blason de la balle ronde nationale.

M. M.

## 2<sup>e</sup> édition du Marathon international d'Alger 3 000 participants attendus

QUELQUE 3 000 athlètes dont 40 étrangers devraient prendre part à la 2<sup>e</sup> édition du Marathon international d'Alger prévue le vendredi 27 novembre, à indiqué dimanche la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), organisatrice de l'événement en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). «Les différentes structures de la fédération s'attendent à mettre en place un dispositif permettant le déroulement dans les meilleures conditions de l'édition 2015 et son inscription, lors des prochaines années, au calendrier de la Confédération africaine et de l'IAAF», a déclaré le président de la FAA, Amar Bouras lors d'une conférence de presse animée au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA). Initialement programmé pour le 1<sup>er</sup> novembre, le marathon a été reporté pour des considérations organisationnelles, liées aux festivités commémorant le déclenchement de la guerre de Libération algérienne. «Nous allons travailler pour que le Marathon international d'Alger se déroule le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année dans l'objectif de lui donner un label définitif et de valeur», a précisé Bouras. Le coup de starter de la course sur une distance de 42,195 km, certifiée par un expert de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), sera donné à 7h30 au niveau du siège de l'Assemblée populaire nationale (APN). «Une légère modification a été apportée cette année sur

le parcours par rapport à la première édition (retrait des points de Bologhine et Bab El Oued). Ainsi, les participants vont parcourir le boulevard Colonel Amirouche, la place de la Concorde, El Hamma, le Pont des fusillés, El Mohammadia et El Hamiz, avant de revenir au point de départ à l'Avenue du 1<sup>er</sup> novembre», a détaillé le patron de la FAA. «A l'instar des grandes métropoles mondiales, notre capitale aura son marathon qui drainera au fil des années de nombreux adeptes des courses pédestres», souligne Bouras. De son côté, le Directeur technique national de la FAA, Ahmed Boubrit, a indiqué que ce rendez-vous qui sera considéré comme une étape du championnat d'Algérie, constitue une opportunité pour l'élite nationale en vue de réaliser les minima qualificatives aux JO-2016 à Rio, sachant que le meilleur temps de participation étrangère est de 2h 09min 40sec chez les messieurs et 2h 23min 26sec pour les dames. Les participants seront scindés en quatre catégories : 18-39 ans, 40-49 ans, 50-59 ans, 60 ans et plus. L'ouverture officielle du village du marathon d'Alger a été effectuée vendredi dernier, alors que la réunion technique et de reconnaissance des athlètes est prévue le jeudi 26 novembre. Le Marathon international d'Alger est doté de primes individuelles entre 200 et 20 000 dollars selon les chronos réalisés, a fait savoir le manager de la FAA, Mohamed Hocine.

Equipe nationale (seniors) de lutte libre

## Le Bulgare Andon Sheytanov nouvel entraîneur

L'ENTRAÎNEUR bulgare Andon Sheytanov a été nommé à la tête de la sélection algérienne de lutte libre (seniors) pour un contrat de six mois, a appris l'APS dimanche auprès de la Fédération algérienne des luttas associées (FALA). «L'entraîneur bulgare Sheytanov, expert international en lutte libre, a pris officiellement ses fonctions à la tête de la sélection algérienne qui se trouve actuellement au centre de Tikjda (Bouïra) pour un stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 26 novembre», a déclaré le

Directeur des équipes nationales (DEN), Idriss Haoues. La nomination de l'entraîneur bulgare entre dans le cadre du plan d'action de la Direction des équipes nationales en vue du tournoi Afrique-Océanie, prévu du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2016 à Alger, qualificatif aux jeux Olympiques de Rio 2016. «La désignation de l'entraîneur bulgare a été rendu possible grâce à la mobilisation du Comité olympique et sportif algérien (COA) qui a mis tous les moyens, notamment financiers, pour la signature du contrat», a-t-il précisé.

Equipe nationale

# Raouraoua veut convaincre Gourcuff de rester

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, devrait se réunir dans les prochaines heures avec le coach national, Christian Gourcuff.



Gourcuff attend le soutien de Raouraoua

Par Mahfoud M.

L'ordre du jour de cette entrevue devrait tourner autour de l'avenir du coach des Verts à la tête de la sélection surtout après ce qui avait filtré avant le match aller du deuxième tour des éliminatoires du Mondial et les intentions qu'on prêtait au technicien français de quitter l'équipe nationale après avoir subi une grosse pression de la part de la presse spécialisée surtout et une partie du public algérien qui réclamait son départ n'étant pas convaincu par le jeu de la sélection. Des sources proches de l'entraîneur indiquent que ce dernier aurait réellement pensé un instant à «tout plaquer» et rentrer chez lui

en Bretagne surtout qu'il n'a pas admis qu'on touche à sa dignité et qu'on doute même de ses compétences techniques juste parce que la sélection n'a pas eu un bon comportement lors de matchs-tests, alors que la finalité de ce genre de matchs et de corriger les erreurs et trouver des solutions à certaines situations. C'est pour cette raison qu'il avait, d'ailleurs, menacé de partir lors de la conférence de presse qui a suivi le match amical face au Sénégal.

Les deux matchs face à la Tanzanie et surtout celui de la manche retour et ce glissant succès par (7/0) a changé la donne et beaucoup estiment que le Français devrait rester pour continuer son œuvre et conduire

la sélection à la qualification à la phase finale du Mondial russe. Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, et même s'il avait déclaré qu'il était tôt pour se prononcer sur l'avenir de Gourcuff a changé de position en avouant qu'il n'est pas question de laisser le technicien français partir surtout que c'est lui qui était derrière son arrivé chez les Verts. Quant à Gourcuff, il devrait demander plus de soutien et surtout une protection de son entourage, sachant que ce sont des proches de Raouraoua qui étaient derrière les informations le donnant comme partant et qui avaient même annoncé l'arrivée imminente de son compatriote, Hervé Renard.

M. M.

Classement des buteurs

## Merzougui et Boulaouidet derrière Zaâbiya

Kheiredine Merzougui (MC Alger) et Mohamed El Hadi Boulaouidet (JS Kabylie), buteurs lors de la 12<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 de football disputée jeudi, vendredi et samedi, se sont rapprochés du leader du classement des meilleurs réalisateurs du championnat, l'international libyen du MC Oran, Mohamed Zaâbiya qui totalise 7 buts. Merzougui a permis à son

équipe de l'emporter face au MCO (1-0), au moment où Boulaouidet a égalisé sur penalty sur le terrain du RC Arbaâ (1-1). Avec 6 buts au compteur, ils partagent la 2<sup>e</sup> place avec Benyettou (ES Sétif) et Djallit (JS Saoura), muets lors de cette journée. Le meilleur buteur du précédent exercice avec le MC El-Eulma, Walid Derrardja (17 buts), actuellement au MC Alger,

n'a pas encore inscrit le moindre but.

CLASSEMENT :

7 buts : Zaâbiya (MC Oran)  
6 buts : Benyettou (ES Sétif), Djallit (JS Saoura), Merzougui (MC Alger) et Boulaouidet (JS Kabylie).  
5 buts : Diawara (JS Kabylie), Moussi (MC Oran), Bougueche (USM El Harrach), Ghislain (RC Arbaâ).

Sofiane Feghouli

## «Je reste optimiste pour renouveler»

L'international algérien du FC Valence Sofiane Feghouli, convoité par plusieurs grands clubs à l'approche du mercato hivernal, a réitéré son désir de prolonger l'aventure avec son club actuel. «Chaque jour j'entends de nouvelles spéculations sur mon avenir. Or, depuis le début de l'année 2014, je ne cesse de répéter que j'ai envie de prolonger mon contrat avec Valence. J'évolue dans ce club depuis six ans et je m'y sens bien», a expliqué le meneur de jeu de la sélection algérienne dans une déclaration à beIN Sports. Ces derniers mois, plusieurs grands clubs d'Europe,

dont le FC Barcelone, le Paris Saint-Germain, Chelsea et l'Inter Milan, ont manifesté un intérêt pour le natif de Levallois-Perret (France), alors que, lui, affirme vouloir rester chez les «Chauves-souris». «J'en ai parlé avec la direction du FC Valence et je reste optimiste quant à l'aboutissement du projet. Certes, j'ai vu peu de joueurs rester aussi longtemps à Valence, car le niveau y est très élevé, mais puisque je suis toujours là, cela veut dire que je le mérite», a ajouté le jeune Algérien. Un choix de carrière qui semble avoir déjà anéanti les espoirs des Interistes de pouvoir engager

Feghouli. «(Antonio) Candreva est un bon joueur et il nous intéresse, tout comme (Domenico) Berardi, que je considère très fort. Quant à Feghouli, sa priorité est de prolonger avec Valence. Nos chances de l'engager dans l'immédiat sont donc quasi inexistantes», a expliqué, de son côté, le directeur sportif de l'Inter, Piero Ausilio. Malgré sa volonté de rester à Valence, Feghouli tarde à recevoir une invitation pour parapher son nouveau contrat, mais cette situation ne semble pas l'inquiéter outre mesure, considérant qu'il fallait se montrer «patient».

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Akbou/ Béjaïa

## Un cambrioleur et un trafiquant de drogue écroués

**LE CAMBRIOLEUR** du domicile de M.S. 50 ans résidant dans la ville d'Akbou a été arrêté par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou la semaine dernière. Il s'agit de C.H.S., âgé de 29 ans et originaire de Bouhamza (Seddouk). «Ce dernier a été appréhendé suite à des investigations lancées par les enquêteurs de la police judiciaire d'Akbou suite à un dépôt de plainte de la victime», souligne la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La victime a fait état de vol par effraction de son domicile. Une somme d'argent et plusieurs objets ont été emportés par l'auteur du cambriolage qui a forcé la porte pour s'introduire dans le

domicile de la victime. L'individu a été présenté devant le parquet d'Akbou qui l'a écroué. Un autre individu a été arrêté par la police judiciaire pour trafic de cannabis au niveau de la rue Metidji à Guendouza, indique la même source. Il a été interpellé en flagrant délit de possession de drogue, d'une somme d'argent représentant les revenus des ventes de drogue et un couteau. Il s'agit de D.J. A. alias Essekoufi, âgé de 30 ans et ayant des antécédents judiciaires. Il a été présenté devant le parquet d'Akbou qui l'a placé en détention provisoire pour possession et commercialisation de drogue.

H. C.

Béjaïa

## Les marchands qui squattent les accotements des routes chassés

**APRÈS LE** délogement de marchands des fruits et légumes qui squattent les accotements de la RN 43 à Melbou la semaine passée, avant-hier c'était au tour des marchands occupant les abords de la RN 12 à Oued-Ghir d'être délogés par les autorités locales en application d'un arrêté du wali. Une mesure qui va contribuer amplement à la fluidité de la circulation automobile sur les RN 12 et 26 qui étouffent déjà à cause du trafic routier dense et du nombre important de ralentisseurs tout au long de ces importants axes routiers. Seulement, les commerçants ambulants de fruits et légumes de Oued-hir l'ont très mal pris. Et pour contester cette décision, ils ont fermé momentanément la route nationale 12 à hauteur de Oued-Ghir pour réclamer une alternative afin de poursuivre à exercer leur commerce et nourrir leurs familles. Ils ont demandé aux autorités de leur concéder des espaces aménagés pour développer leurs activités en toute légalité et être intégrés ainsi dans le circuit formel. Une délégation s'est présentée devant les autorités de wilaya à ce sujet. Cette mesure devrait être élargie à d'autres localités, notamment à Ouzellaguene, Akbou et Tazmalt

où plusieurs dizaines de marchands ambulants squattent illégalement les abords de la route au point de gêner la circulation automobile et entamer les nerfs des usagers qui se trouvent bloqués par des voitures et par des gens qui se massent chez les marchands pour faire des emplettes de produits agricoles cédés parfois à des prix moindres que ceux pratiqués dans les marchés de proximité ou hebdomadaires. Des marchands squattent aussi les abords de la RN 26 un peu partout notamment au niveau du lieu-dit la Maissonnette, à l'ivir Ouchina, près de la pompe à essence de Tazrivt, du village agricole et la sortie ouest de la ville de Tazmalt et à Allaghan dans la même localité. D'autres marchands occupent aussi les abords de la route 26 à Helouane, Ifri Ouzellaguene, Laâziv dans la commune d'Akbou et aussi à El-Kseur et partout à proximité des routes. Cette décision a été bien accueillie par les usagers que nous avons approchés. Certains la voient comme salutaire pour les automobilistes qui éprouvent des difficultés sur la route à cause des gens et des voitures qui gênent souvent le trafic routier.

H. Cherfa

En octobre au niveau national

## 17 affaires de meurtres élucidées et 23 individus arrêtés

**DIX-SEPT** affaires criminelles d'homicide volontaire et de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort ont été élucidées durant le mois d'octobre par les brigades criminelles relevant de la Police judiciaire de la Sûreté nationale, a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ces affaires «dont la plupart impliquent l'usage d'armes blanches» ont permis l'arrestation de 23 individus qui ont été traduits devant la justice, précise le communiqué. Pour ce qui est des homicides volontaires, la police judiciaire a traité et élucidé, en collaboration

avec les brigades de la police scientifique et technique, 12 affaires ayant conduit à l'arrestation de 18 individus, «tous traduits devant la justice». S'agissant des affaires liées aux coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort, 5 affaires ont été traitées permettant l'arrestation de cinq présumés qui ont été présentés devant la justice, ajoute le même source. La DGSN a rappelé que ses services étaient «mobilisés de nuit comme de jour afin de contre-carrer toute tentative criminelle visant à attenter aux citoyens ou à leurs biens».

Maya G.

## FRONTIERES ALGERIENNES

### FONTE INQUIÉTANTE DES RÉSERVES FINANCIÈRES ALGÉRIENNES



Loumis

Djalou@hotmail.com

Thème d'un colloque international à l'université de Tizi-Ouzou

## «La gouvernance d'entreprise» sous diagnostic

■ L'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou abrite depuis hier et aujourd'hui un colloque international sous le thème «La gouvernance d'entreprise : nouvelles approches et expériences», à l'initiative du Laboratoire de recherche en management des organisations (Laremo) de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion.

Par Hamid Messir

**S**elon les organisateurs, ce colloque international sera l'occasion de «dresser à la fois une synthèse du champ théorique et porter un regard sur les nouvelles représentations de l'organisation qu'est l'entreprise».

Les conférenciers parmi les enseignants et les chercheurs universitaires auront à aborder à l'occasion de cette rencontre «le rôle de la gouvernance d'entreprise qui est crucial dans la mesure où elle permet de mettre en place un ensemble de mécanismes permettant de faire converger l'intérêt des dirigeants et celui des propriétaires vers le même objectif, à savoir la création de valeur, tout en tenant compte de l'intérêt des autres

parties prenantes». Et comme problématique principale du colloque, «la gouvernance constitue un moyen de discipliner et de contrôler les actions faisant que l'entreprise ne pourra plus mener de stratégies indépendamment des objectifs des bailleurs de fonds, voire des investisseurs ayant contribué à son financement». Dans la présentation du colloque, ses organisateurs soulignent que «la gouvernance d'entreprise est devenue au centre des préoccupations de toutes les parties prenantes (actionnaires, dirigeants et salariés) des firmes, y compris les entreprises familiales et celles à capitaux publics qui cherchent à se procurer des ressources financières sur les marchés financiers en vue de financer leurs activités». L'objectif attendu

de cette rencontre scientifique c'est de tenter d'apporter «des réponses à plusieurs autres questions : quels types d'interactions pourrait-on faire entre la concurrence, la gouvernance d'entreprise et la performance ? Quelles nouvelles responsabilités pour l'entreprise ? Peut-on parler d'un renouveau conceptuel autour de l'entreprise depuis la crise financière de 2007-2009 ? Il est à noter, enfin, que pas moins d'une vingtaine de communications traitant de la gouvernance des entreprises, de l'intelligence économique et compétitive, de management et des TIC seront animées par des spécialistes en la matière durant les deux jours du colloque.

H. M.

Opérations de l'ANP

## Découverte de quatre casemates contenant des médicaments

**Q**uatre casemates contenant un lot de différents médicaments et d'autres objets ont été découvertes, dimanche à Tizi Ouzou, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou, (1<sup>re</sup> Région militaire) a découvert et détruit, le 22 novembre 2015, quatre case-

mates contenant un lot de différents médicaments et d'autres objets», précise le MDN.

«Par ailleurs, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam, (6<sup>e</sup> Région militaire) ont arrêté un trafiquant d'armes et ont saisi deux fusils mitrailleurs de type (FMPK), un véhicule tout-terrain, 6 140 litres de carburants et 760 litres de l'huile de table», ajoute la même source.

«Au niveau du secteur opérationnel de Tindouf, (3<sup>e</sup> Région militaire), des éléments des

gardes-frontières ont saisi 76 kg de kif traité», relève-t-on.

«D'autre part et à Tlemcen, (2<sup>e</sup> Région militaire), 7 950 litres de carburant ont été saisis», rapporte également le communiqué du MDN.

«Au niveau de la 4<sup>e</sup> Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale d'El Oued ont intercepté un contrebandier et ont saisi un camion et 2 700 bouteilles de différentes boissons», souligne-t-on.

Safy T.